

### **Message de votre exécutif**

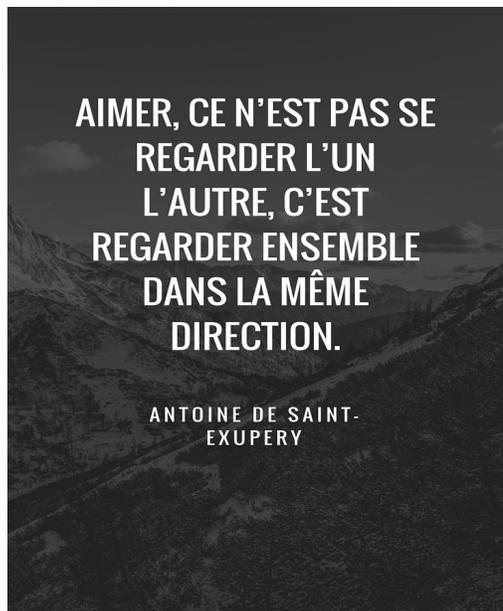
Bonjour chers membres de la section locale 4155,

Plus de la moitié de l'année scolaire derrière nous, il ne reste que quatre mois avant la fin de celle-ci.

Les négociations locales se poursuivent et nous avons d'autres rencontres en mars et avril.

La convention collective a été ajoutée à notre site web :

<https://4155.scfp.ca/ressources/convention-collective/>.



### **Changements d'adresses**

Veillez s.v.p. envoyer vos changements d'adresses, de courriel ou numéros de téléphones à [scfp4155action@gmail.com](mailto:scfp4155action@gmail.com).

### **Retraites**

Voici quelques membres qui sont ou seront à la retraite très bientôt.

Gérard Brunet - préposé : 1er février 2020

Denise Lacroix - secrétaire : 1er juin 2020



### **Sincères condoléances**

À ceux et celles qui ont perdu un être cher dernièrement... permettez-nous de vous témoigner toute notre amitié dans ces moments difficiles, et de vous offrir nos plus sincères condoléances.

### **Prompt rétablissement**

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à tous ceux et celles qui sont retenus à la maison par la maladie. Que ce moment d'arrêt forcé ne dure que le temps de retrouver votre élan...

**Savez-vous que :**

**15.02 Affichage en cours d'année scolaire**

a) Le CSDCEO affiche dans tous les lieux de travail, dans un délai de quinze (15) jours ouvrables ou à la fin de la période d'adaptation si applicable, pendant cinq (5) jours ouvrables, tout nouveau poste régulier ou temporaire, poste régulier vacant ainsi que tout poste temporaire vacant. L'avis doit fournir les renseignements suivants: le sommaire du poste, la nature du poste, les qualifications requises sous la description de tâches, les tests exigés (si applicable), l'échelle salariale ou le taux horaire, le lieu de travail, les heures de travail, les jours de travail s'il y a lieu et la date limite (**pour plus d'infos sur cet article allez voir la convention collective sur notre site web**).



Bonne semaine de relâche à tous!

**Proverbe**

**A l'école  
on nous apprend  
le passé simple,  
mais, pas le  
futur compliqué.**

*page facebook: les beaux proverbes*



**N'oubliez pas notre  
assemblée générale le 22  
février 2020 à l'école  
élémentaire St-Albert.**